

# Réhabilitation du site historique de la cci nord Isère

## 38217 VIENNE



### PHASE DCE CCTP LOT N°06 REVETEMENTS DE SOLS

MAITRISE D'OUVRAGE – Chambre de commerce et d'industrie de Nord-Isère

**CCI NORD ISERE**

2 place Saint-Pierre

38217 VIENNE

### EQUIPE DE MAITRISE D'OEUVRE

**ARCHITECTE : A.P.I**

03 Rue Auguste Houzeau

76000 ROUEN

Tél : 02 78 77 11 42

Mail : [antoine@atelier-api.archi](mailto:antoine@atelier-api.archi)

**ECONOMISTE : MOTEEC INGENIERIE**

30 Chemin de la Planquette 76130 MONT SAINT AIGNAN

85 Avenue Renée Coty 76600 LE HAVRE

Tél : 02 35 59 61 47

Mail : [etude@moteec.fr](mailto:etude@moteec.fr)



**BET FLUIDES : ENERGIE ET FLUIDES**

120, avenue Général Leclerc

38200 VIENNE

Tél : 09 62 03 62 63

Mail : [energies.fluides@be-ef.fr](mailto:energies.fluides@be-ef.fr)

Date d'édition : Juin 2026

Indice 0

## TABLE DES MATIERES

|                                                                                               |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>A - GENERALITES .....</b>                                                                  | <b>4</b>  |
| REFERENCES NORMATIVES .....                                                                   | 4         |
| REGLEMENTATION ET REGLES DE L'ART .....                                                       | 4         |
| LES TRAVAUX DE REVETEMENTS .....                                                              | 5         |
| EXECUTION DES TRAVAUX .....                                                                   | 5         |
| SUPPORTS .....                                                                                | 5         |
| PREPARATION DES SUPPORTS .....                                                                | 6         |
| COLLES .....                                                                                  | 6         |
| CHOIX ET MISE EN ŒUVRE DES COLLES .....                                                       | 6         |
| NETTOYAGE - ENTRETIEN .....                                                                   | 6         |
| RESPONSABILITE DE L'ENTREPRENEUR .....                                                        | 6         |
| ÉTIQUETAGE SANITAIRE DES PRODUITS .....                                                       | 7         |
| AUTOCONTROLE .....                                                                            | 7         |
| PERFORMANCE ACOUSTIQUE .....                                                                  | 7         |
| <b>B - DESCRIPTION DES OUVRAGES .....</b>                                                     | <b>8</b>  |
| 1 - Enduit de Ragrée .....                                                                    | 8         |
| 2 - Carrelage grès cérame 60x60 .....                                                         | 8         |
| 3 - Plinthes droites 10x60 .....                                                              | 8         |
| 4 - Grès cérame mural 60 x 60 .....                                                           | 8         |
| 5 - Faïence murale en faïence 11 x 11 .....                                                   | 9         |
| 6 - Revêtement moquette en dalles 50 x 50 collection silky .....                              | 9         |
| 7 - Revêtement moquette en dalles 50 x 50 collection transition .....                         | 10        |
| 8 - Revêtement moquette en dalles 50 x 50 collection construction .....                       | 10        |
| 9 - Revêtement moquette en les concept highline collection classics design venice .....       | 11        |
| 10 - Revêtement moquette en les concept highline collection classics design floral path ..... | 11        |
| 11 - Revêtement moquette en les concept colortec .....                                        | 12        |
| 12 - Revêtement moquette en les concept highline collection graphic .....                     | 12        |
| 13 - Revêtement moquette en les concept highline collection arts&crafts .....                 | 13        |
| 14 - Revêtement moquette en dalles .....                                                      | 13        |
| 15 - Revêtements en dalles PVC U3 P3 .....                                                    | 14        |
| 16 - Tapis essuie pied .....                                                                  | 14        |
| 17 - Baguette de seuil .....                                                                  | 15        |
| 18 - Profilés de nez de marche .....                                                          | 15        |
| <b>C - PSE .....</b>                                                                          | <b>16</b> |
| 1 - Enduit de Ragrée .....                                                                    | 16        |
| 2 - Carrelage grès cérame 60x60 .....                                                         | 16        |
| 3 - Plinthes droites 10x60 .....                                                              | 16        |
| 4 - Profilés d'arrêt de carrelage .....                                                       | 16        |
| 5 - Dépose de faïence existante .....                                                         | 16        |

|     |                                |    |
|-----|--------------------------------|----|
| 6 - | Grès cérame mural 60 x 60..... | 16 |
|-----|--------------------------------|----|

## A - GENERALITES

### REFERENCES NORMATIVES

La réalisation des ouvrages devra être conforme aux documents cités ci-après :

- Avis techniques, ou prescriptions du fabricant.
- Matériaux conformes aux normes françaises (A.F.N.O.R.).
- Règlements de sécurité incendie en vigueur.
- Documents en vigueur à la date de passation des marchés : lois, décrets, arrêtés, circulaires, règlements propres au Maître d'Ouvrage.
- Cahier des Clauses Spéciales des D.T.U. (C.C.S. - D.T.U.).
- Travaux de revêtements de sols carrelés :
  - NF EN 14411 (novembre 2016) : " Carreaux céramiques "
  - NF DTU 52.1 (P61-202) : " Revêtements de sol scellés " - e-Cahiers du CSTB, cahier 3509 - Revêtements de sol – Notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux.
  - Certification "CERTIFIÉ CSTB" des colles à carrelage - Document de référence (e-Cahiers du CSTB, cahier 3522, juin 2005) + Modificatif 1 (e-Cahiers du CSTB, cahier 3550, mai 2006
  - e-Cahiers du CSTB, cahier 3522 V3 (mai 2011) - Certification "CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED" des colles à carrelage - Document de référence
- Travaux de revêtements de sols souples :
  - NF DTU 53.12 (décembre 2020) : " Préparation du support et revêtements de sol souples "
  - NF EN ISO 10874 (avril 2012) : " Revêtements de sol résilients, textiles et stratifiés - Classification "
  - GS 12 : Revêtements de sol - Notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux (e-Cahiers du CSTB, cahier 3782\_V2, juin 2018)
  - GS 12 : Revêtements de sol textiles en dalles plombantes amovibles utilisées dans le bâtiment - Cahier des Prescriptions Techniques de mise en œuvre (Cahiers CSTB, Cahier 2193, octobre 1987)
  - GS 12 : Exécution des enduits de sol intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Travaux neufs - Cahier des prescriptions techniques (e-Cahiers du CSTB, Cahier 3634\_V2, novembre 2012)
  - GS 12 : Exécution des enduits de sol intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Rénovation - Cahier des prescriptions techniques (e-Cahiers du CSTB, Cahier 3635\_V2, novembre 2012)
- Travaux de revêtements murales faïences :
  - Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution "Revêtements de murs intérieurs en carreaux céramiques ou analogues collés au moyen de mortiers-colles ou d'adhésifs en travaux neufs" - (Cahiers CSTB 3265 octobre 2000) + Erratum 1 (Cahiers CSTB 3351 juin 2001) + Modificatif 1 (e-Cahiers du CSTB, cahier 3510, octobre 2004) + Modificatif 2 (e-Cahiers du CSTB, cahier 3523, juin 2005) + Modificatif 3 (e-Cahiers du CSTB, cahier 3551, mai 2006)
  - La recommandation T1 99 du 7 octobre 99 préparée par le GPEM, destinée aux maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre « Relative à l'utilisation des normes dans les spécifications, et à l'appréciation des équivalences »,
  - APSEL – CSFE, mars 2010 - Règles professionnelles concernant les travaux d'étanchéité à l'eau réalisés par application de systèmes d'étanchéité liquide sur planchers intermédiaires intérieurs.
  - Sont également applicables les D.T.U. concernés par les supports sur lesquels viennent s'appliquer les ouvrages objets du présent lot.

### REGLEMENTATION ET REGLES DE L'ART

Les dispositions générales doivent être toutes être respectées :

- Code de la construction et de l'habitation
- Code de l'urbanisme
- Code de l'environnement
- Normes françaises et européennes en vigueur y compris NF DTU

## CCTP LOT N°06 REVETEMENTS DE SOLS – PHASE DCE

---

- Règlement des produits de construction (marquage CE)
- Règles professionnelles
- Plan de prévention de risques naturels (PPRN) ou dans tout autre document d'application obligatoire précisant les règles d'urbanisme.

### **LES TRAVAUX DE REVETEMENTS**

Il sera prévu dans le cadre des travaux de revêtement de sol :

- Le constat du tracé du trait de niveau qui permet de déterminer les arases du sol fini.
- La réception de l'état des supports, (côte d'arase, planéité, état de surface), débarrassées de tous gravats et souillures.
- Les études, plans d'appareillage et calepinage éventuel du revêtement.
- La fourniture et la pose des revêtements prévus aux documents particuliers du Marché conformément aux prescriptions du Cahier des Clauses Techniques D.T.U. N° 52.1, y compris tous découpages, entailles, sciottages, appareillages, réservation à la demande des autres Corps d'Etat, raccords dans le cadre du planning, à l'exception des raccords nécessités par le retard d'un autre Corps d'Etat.
- La fourniture et la mise en œuvre du matériau de remplissage des joints de dilatation du Gros Œuvre dont la nature doit être fixée par les documents particuliers du marché.
- Les dispositifs d'interdiction d'accès des pièces pendant la durée des travaux de revêtements et les délais subséquents de protection de ces revêtements.
- Le balayage et le nettoyage des revêtements et plinthes.
- L'enlèvement hors chantier de tous déchets et gravats résultant des travaux de revêtements, y compris de protection.

### **EXECUTION DES TRAVAUX**

Sauf précision apportée à la description des ouvrages :

Les joints seront :

- de 1 mm pour les revêtements muraux
- de 2 mm pour les revêtements de sols.

Joints de fractionnement du revêtement :

- Les surfaces supérieures à 60 m<sup>2</sup> seront fractionnées.
- Les joints de fractionnement seront de 5 mm de largeur minimum et seront garnis d'une matière résiliente

Joints périphériques (dans le cas où il n'y a pas de matériau résilient) :

- un vide d'au moins 3 mm sera réservé entre la dernière rangée de carreaux et les parois verticales de murs ou cloisons ainsi qu'autour des poteaux. Le vide sera aussi dans le mortier de pose et la forme.

Les prix unitaires des matériaux devront comprendre l'exécution de joints de fractionnements et de remplissage comme indiqué à l'art. 4.7 du D.T.U. 52.1, ainsi que les arts. 3.4 & 3.5 du D.T.U. 26.2 (concernant les chapes).

### **SUPPORTS**

Dalles béton : se reporte au Cahier des Charges D.T.U. 26.2 et D.T.U. 20.

Tolérances :

- Le support constitué de béton armé surfacé au coulage pourra comporter une tolérance de planimétrie de 7 mm sous la règle de 2 m et ne devra pas présenter de manque de matière, porosités et laitances pour les planchers surfacés et de 5 mm sous la règle de 2 m dans le cas de chape rapportée.
- L'Entrepreneur du présent chapitre devra effectuer le balayage et le dépoussiérage du support avant son intervention.

Traitement des joints de dilatation :

- Le revêtement doit être arrêté de part et d'autre.

## CCTP LOT N°06 REVETEMENTS DE SOLS – PHASE DCE

Réception des supports :

L'entreprise effectuant ses travaux à la suite d'un autre corps d'état, sera réputé les avoir réceptionnés avant mise en œuvre de ses ouvrages. Il lui incombera de faire les réserves nécessaires, s'il y a lieu, avant toute intervention.

### **PREPARATION DES SUPPORTS**

Généralités :

- Dans tous les cas, les supports devront être propres, exempts de poussière, de peinture, de corps gras, sans porosité excessive, plans, horizontaux, au niveau voulu, lisses, rigides, secs, le revêtement ne sera pas exposé à des remontées d'humidité, il conviendra d'appliquer les règles édictées par le CSTB ainsi que les règles professionnelles.

Support :

- Conforme au Cahier des Charges du C.S.T.B. n° 50.02.
- Cahier 286/35 et aux règles de l'U.N.R.S.T.

Ragréages prévus dans les prix unitaires du présent chapitre et ramenant la tolérance de planimétrie de 5 mm à 3 mm.

- Ils devront être parfaitement adaptés au support, à la colle et au revêtement.
- L'entrepreneur reste maître du choix, de la préparation et de l'application, conformément aux spécifications imposées dans la documentation du fournisseur et contenues dans l'Avis Technique du C.S.T.B.
- Quantité maximale à prévoir : 2,500 kg/m<sup>2</sup> sur béton surfacé.

### **COLLES**

Mêmes exigences que pour le produit de ragréage.

Pour le collage de revêtements muraux intérieurs sur support béton les colles utilisées devront obligatoirement faire l'objet d'un Avis Technique Spécifique à un tel support (Type I selon CPT).

La pose sur parois verticales en béton pour le collage de revêtement céramique (et assimilés) sera admise dans le cas où les colles sont additionnées d'une résine liquide adaptée. On se référera, en ce qui concerne ces produits aux Additifs d'Avis Techniques (ou nouveaux Avis Techniques formulés prévoyant l'emploi de cette résine) qui préciseront la résine d'adjonction, les modalités d'ajout et les conditions d'emploi.

### **CHOIX ET MISE EN ŒUVRE DES COLLES**

Les colles utilisées devront être parfaitement adaptées au support et au revêtement.

L'Entrepreneur restera maître du choix, de la préparation et de l'application conformément aux spécifications imposées dans la documentation du fournisseur et contenues dans l'avis technique du C.S.T.B.

### **NETTOYAGE - ENTRETIEN**

La pose des revêtements intervenant en fin de travaux, les locaux seront fermés et les clés remises au Responsable des Travaux qui ne les délivrera que sur ordre du Maître d'Œuvre.

Un nettoyage, balayage, lavage ou lustrage si nécessaire pour les sols lisses, le dépoussiérage à l'aspirateur pour les moquettes sera effectué par l'Entrepreneur du présent chapitre pour la réception.

Les protections posées par l'Entrepreneur du présent chapitre sur les sols fragiles ou facilement salissables consisteront principalement en un cheminement et seront déposées et évacuées après la levée des réserves de tous les corps d'état dans le local considéré.

L'Entrepreneur aura la faculté de faire constater au cours d'une pré-réception, la qualité de sa prestation avant l'intervention d'autres corps d'états.

### **RESPONSABILITE DE L'ENTREPRENEUR**

L'entrepreneur demeurera responsable des dégâts, dégradations, désordres occasionnés par les vibrations, sur le chantier.

Il sera également rendu responsable de tous les accidents survenus sur le chantier ou à proximité, dus à un manque de protection et de signalisation.

### **ÉTIQUETAGE SANITAIRE DES PRODUITS**

L'étiquetage sanitaire doit respecter l'arrêté du 19 avril 2011. Se référer à la liste indicative des produits entrant dans le champ d'application du décret n°2011-321 du 23 mars 2011.

### **AUTOCONTROLE**

Les entrepreneurs sont tenus d'assurer l'autocontrôle des ouvrages qu'ils réalisent et à ce titre, de pouvoir garantir leur qualité en en apportant la preuve.

L'autocontrôle se fera en respectant les normes en vigueur.

### **PERFORMANCE ACOUSTIQUE**

L'Entreprise doit prendre connaissance des contraintes acoustiques réglementaire.

Il est rappelé d'une manière générale, que dans tous les cas du dossier où des Procès-Verbaux (abréviation P.V) d'essais acoustiques (ou rapport d'essai) sont requis, ils doivent être fournis et émaner des organismes suivants : CSTB, CEBTP, FCBA, faute de pouvoir être acceptés dans le cadre de la présente opération – dans tous les cas le laboratoire d'origine devra être accrédité COFRAC pour le domaine du PV présenté (agrément en cours lors des essais réalisés).

Les performances des systèmes, matériaux et ouvrages définis dans le dossier de consultation, doivent être suivis, et être réalisés en respect avec les niveaux d'exigence fixés par la réglementation applicable.

## B - DESCRIPTION DES OUVRAGES

Tous les ouvrages décrits au présent lot sont compris fournis et posés.

### 1 - ENDUIT DE RAGREAGE

Sur support en plancher béton ou revêtement de sol existant, fourniture et mise en œuvre d'un enduit de ragréage auto lissant, et ayant un classement UPEC compatible avec les revêtements de sols ci-après, destiné à parfaire la planimétrie du support et à compenser les épaisseurs des différents revêtements de sols.

Le ragréage sera compatible avec tous les types de support et devra faire l'objet d'un avis technique à soumettre au bureau de contrôle.

Tous les travaux préparatoires sur les revêtements de sols existants seront compris au présent article.

Y compris nettoyage des supports et primaire d'accrochage.

#### Localisation :

A prévoir sous l'emprise des revêtements de sols souples et carrelage

### 2 - CARRELAGE GRES CERAME 60X60

Fourniture et pose de carrelage en pose collée, sur et y compris mortier colle, collection DANUBE OTTO de chez APARICI ou équivalent

Caractéristiques :

- format 592 x 592 mm de côté, épaisseur = 10 mm
- Aspect : naturel
- type : Grès cérame
- critère d'adhérence : R10

Joints réguliers remplis en coulis ou mortier de jointoiement. Coloris au choix de l'Architecte (blanc proscrit).

Pose de plinthes droites (cf. article ci-après).

Mise en place de profilé d'arrêt au droit de chaque porte (cf. article ci-après).

#### Localisation :

A prévoir dans le local vestiaire douche PMR au rez-de-chaussée, dans le WC et le local ménage au R+2

### 3 - PLINTHES DROITES 10X60

Fourniture et pose de plinthes droites en carreaux de grès cérame posées au mortier colle

Caractéristiques :

- format : 592 mm de longueur, 100 mm de hauteur
- assorties dans la gamme du carrelage de la partie courante

Joints réguliers remplis en coulis ou mortier de jointoiement. Coloris au choix de l'Architecte (blanc proscrit).

Compris réalisation d'un fond de joint en raccord sol/mur

#### Localisation :

A prévoir à la périphérie du local vestiaire douche PMR au rez-de-chaussée, du WC et du local ménage au R+2

### 4 - GRES CERAME MURAL 60 X 60

Fourniture et pose de grès cérame mural, collection DANUBE OTTO de chez APARICI ou équivalent.

Caractéristiques du grès cérame mural :

- format 592 x 592 mm de côté, épaisseur 10 mm

Joints réguliers remplis en coulis ou mortier de jointoiement. Coloris au choix

**CCTP LOT N°06 REVETEMENTS DE SOLS – PHASE DCE**

Pose par collage compris toutes découpes, chutes, petites largeurs, sciottages et façon de joints au ciment gris.  
Mise en place de profilés ¼ de rond inox dans les angles et en tête.

Compris :

- les joints silicone qualité sanitaire en raccordement faïence/plinthe carrelé,
- les joints d'étanchéité en périphérie de la faïence après pose du papier peint ou de la peinture.
- les joint périphériques au droit des appareils sanitaires avec profil support de joint,

A inclure au présent article la fourniture et application au préalable des faïences d'un système de protection à l'eau sous carrelage (SPEC) - résine et carrelage collé - bénéficiant d'un Avis Technique visant le support. L'entreprise devra utiliser impérativement des produits compatibles avec le traitement du sol.

Pour rappel support admis suivant AT 13/17-1360\_V3 588 Enduit PI d'étanchéité des Ets PAREXLANKO :

® mise en œuvre du procédé sous carrelage de type 588 ENDUIT D'ETANCHEITE - sous-couche et carrelage collé - jusqu'à 2 m de haut (tolérance 10 % par rapport au fond du bac à douche ou de la baignoire).

**Localisation :**

A prévoir sur 2.50 m de haut au droit de la douche du local vestiaire douche PMR au rez-de-chaussée

A prévoir sur 2.50 m de haut à la périphérie des douches créées au R-1

A prévoir sur 0.60 m de haut au droit des lavabos dans le wc et le local ménage au R+2

## **5 - FAÏENCE MURALE EN FAÏENCE 11 X 11**

Fourniture et pose de faïence murale brillante, collection MANACOR de chez EQUIPE CERAMICAS ou équivalent.

Caractéristiques de la faïence :

- format 100 x 100 mm de côté, épaisseur 9 mm
- type : Faïence
- carreaux pressés : groupe BIII
- coloris : noir

Joints réguliers remplis en coulis ou mortier de jointoiement. Coloris au choix

Rives vues émaillées.

Pose par collage compris toutes découpes, chutes, petites largeurs, sciottages et façon de joints au ciment gris.

**Localisation :**

A prévoir sur 4 rangs de haut au-dessus des plans de travail des meubles de cuisine de la tisanerie

## **6 - REVETEMENT MOQUETTE EN DALLES 50 X 50 COLLECTION SILKY**

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement de sol textile tufté velours coupé constitué de fibres 100% polyamide, en dalles 50 x 50 cm et isophonique, concept CLUB collection Silky des Ets EGE ou équivalent.

Caractéristiques principales :

- Domaine d'usage : 33
- format : 50 x 50 cm
- épaisseur totale : 13.5 mm
- épaisseur du velours : 8.5 mm
- poids total : 3375 g/m²
- efficacité acoustique aux bruits de choc : DLw = 29 dB
- absorption acoustique de  $\alpha_w = 0,35$
- Réaction au feu : Bfl s1,

Mode de pose :

**CCTP LOT N°06 REVETEMENTS DE SOLS – PHASE DCE**

---

Pose collée : mise en œuvre et type de colle suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12.

En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

Teintes :

Au choix de l'Architecte dans la palette du fabricant. La répartition des teintes sera faite par l'Architecte.

**Localisation :**

A prévoir suivant plans de parachèvement de l'Architecte :

**7 - REVETEMENT MOQUETTE EN DALLES 50 X 50 COLLECTION TRANSITION**

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement de sol textile tufté velours bouclé-structuré constitué de fibres polyamide 6, en dalles 50 x 50 cm et isophonique, concept REFORM, collection Transition design Seed des Ets EGE ou équivalent.

Caractéristiques principales :

- Domaine d'usage : 33
- format : 50 x 50 cm
- épaisseur totale : 8.5 mm
- épaisseur du velours : 4.0 mm
- poids total : 3050 g/m<sup>2</sup>
- efficacité acoustique aux bruits de choc : DLw = 30 dB
- absorption acoustique de  $\alpha_w = 0,30$
- Réaction au feu : Bfl s1,

Mode de pose :

Pose collée : mise en œuvre et type de colle suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12.

En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

Teintes : Camel 5500.

**Localisation :**

A prévoir suivant plans de parachèvement de l'Architecte

**8 - REVETEMENT MOQUETTE EN DALLES 50 X 50 COLLECTION CONSTRUCTION**

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement de sol textile tufté velours bouclé-structuré constitué de fibres polyamide 6, en dalles 50 x 50 cm et isophonique, concept REFORM, collection Construction design Concrete des Ets EGE ou équivalent.

Caractéristiques principales :

- Domaine d'usage : 33
- format : 50 x 50 cm
- épaisseur totale : 8.5 mm
- épaisseur du velours : 4.0 mm

**CCTP LOT N°06 REVETEMENTS DE SOLS – PHASE DCE**

- poids total : 3050 g/m<sup>2</sup>
- efficacité acoustique aux bruits de choc : DLw = 30 dB
- absorption acoustique de  $\alpha_w = 0,30$
- Réaction au feu : Bfl s1,

Mode de pose :

Pose collée : mise en œuvre et type de colle suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12.

En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

Teintes : Light Brown RF7130041.

**Localisation :**

A prévoir suivant plans de parachèvement de l'Architecte

**9 - REVETEMENT MOQUETTE EN LES CONCEPT HIGHLINE COLLECTION CLASSICS DESIGN VENICE**

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement de sol textile touffeté velours coupé-structuré constitué de 100% laine, en lès et isophonique, concept HIGHLINE, collection Classics design Venice des Ets EGE ou équivalent.

Caractéristiques principales :

- Domaine d'usage : 33
- épaisseur totale : 13.5 mm
- épaisseur du velours : 8.5 mm
- poids total : 3575 g/m<sup>2</sup>
- efficacité acoustique aux bruits de choc : DLw = 40 dB
- Réaction au feu : Bfl s1,

Mode de pose :

Pose collée : mise en œuvre et type de colle suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12.

En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

Teintes : Purple RF75500424.

**Localisation :**

A prévoir suivant plans de parachèvement de l'Architecte

**10 - REVETEMENT MOQUETTE EN LES CONCEPT HIGHLINE COLLECTION CLASSICS DESIGN FLORAL PATH**

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement de sol textile touffeté velours coupé-structuré constitué de 100% laine, en lès et isophonique, concept HIGHLINE, collection Classics design Venice des Ets EGE ou équivalent.

Caractéristiques principales :

- Domaine d'usage : 33
- épaisseur totale : 13.5 mm
- épaisseur du velours : 8.5 mm

**CCTP LOT N°06 REVETEMENTS DE SOLS – PHASE DCE**

---

- poids total : 3575 g/m<sup>2</sup>
- efficacité acoustique aux bruits de choc : DLw = 40 dB
- Réaction au feu : Bfl s1,

Mode de pose :

Pose collée : mise en œuvre et type de colle suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12.

En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

Teintes : Bordeaux RF5575404.

**Localisation :**

A prévoir suivant plans de parachèvement de l'Architecte

**11 - REVETEMENT MOQUETTE EN LES CONCEPT COLORTEC**

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement de sol textile touffeté velours coupé-structuré constitué de 80% laine, 20% PA en lès et isophonique, concept COLORTEC/GRAPHIC, collection Colortec, design au choix de l'architecte des Ets EGE ou équivalent.

Caractéristiques principales :

- Domaine d'usage : 33
- épaisseur totale : 11.0 mm
- épaisseur du velours : 7.5 mm
- poids total : 2600 g/m<sup>2</sup>

- efficacité acoustique aux bruits de choc : DLw = 41 dB

- absorption acoustique de  $\alpha_w = 0,25$

- Réaction au feu : Bfl s1,

Mode de pose :

Pose collée : mise en œuvre et type de colle suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12.

En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

Teintes : au choix de l'architecte

**Localisation :**

A prévoir suivant plans de parachèvement de l'Architecte

**12 - REVETEMENT MOQUETTE EN LES CONCEPT HIGHLINE COLLECTION GRAPHIC**

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement de sol textile touffeté velours coupé-structuré constitué de 100% laine, en lès et isophonique, concept HIGHLINE, collection Graphic design Pyramid des Ets EGE ou équivalent.

Caractéristiques principales :

- Domaine d'usage : 33

**CCTP LOT N°06 REVETEMENTS DE SOLS – PHASE DCE**

---

- épaisseur totale : 13.5 mm
- épaisseur du velours : 8.5 mm
- poids total : 3575 g/m<sup>2</sup>
- efficacité acoustique aux bruits de choc : DLw = 40 dB
- Réaction au feu : Bfl s1,

Mode de pose :

Pose collée : mise en œuvre et type de colle suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12.

En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

Teintes : Rose RF5500319.

**Localisation :**

A prévoir suivant plans de parachèvement de l'Architecte

**13 - REVETEMENT MOQUETTE EN LES CONCEPT HIGHLINE COLLECTION ARTS&CRAFTS**

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement de sol textile touffeté velours coupé-structuré constitué de 100% laine, en lès et isophonique, concept HIGHLINE, collection Arts & Crafts, design Antique des Ets EGE ou équivalent.

Caractéristiques principales :

- Domaine d'usage : 33
- épaisseur totale : 13.5 mm
- épaisseur du velours : 8.5 mm
- poids total : 3575 g/m<sup>2</sup>
- efficacité acoustique aux bruits de choc : DLw = 40 dB
- Réaction au feu : Bfl s1,

Mode de pose :

Pose collée : mise en œuvre et type de colle suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12.

En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

Teintes : Purple RF5500560.

**Localisation :**

A prévoir suivant plans de parachèvement de l'Architecte

**14 - REVETEMENT MOQUETTE EN DALLES**

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement, en dalles et isophonique, concept CUSTUM, collection et design (au choix de l'architecte) des Ets EGE ou équivalent.

Caractéristiques principales :

- Domaine d'usage : 33
- format : 50 x 50 cm

**CCTP LOT N°06 REVETEMENTS DE SOLS – PHASE DCE**

- épaisseur totale : 8.5 mm
- épaisseur du velours : 4.0 mm
- poids total : 3050 g/m<sup>2</sup>
- efficacité acoustique aux bruits de choc : DLw = 30 dB
- absorption acoustique de  $\alpha_w = 0,30$
- Réaction au feu : Bfl s1,

Mode de pose :

Pose collée : mise en œuvre et type de colle suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12.

En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

Teintes :

**Localisation :**

A prévoir suivant plans de parachèvement de l'Architecte

**15 - REVETEMENTS EN DALLES PVC U3 P3**

Revêtement de sol vinyle hétérogène décoratifs en dalles de type EXPONA COMMERCIAL PUR de la société objectfloor. Celui-ci est constitué d'une sous couche de PVC compact et d'une couche d'usure de PVC transparent de groupe d'usure T de 0,55 mm, ou équivalent.

Caractéristiques :

- format : 60 x 60 cm
- Classement UPEC : U3 – P3 – E2 – C2,
- Classement glissance : R10
- Isolation acoustique : 8 dB
- Réaction au feu : Bfl s1,
- Poids total : 4290 g/m<sup>2</sup>,
- Épaisseur totale de 2,5 mm, couche d'usure de 0,55 mm minimum,
- Résistance à la lumière  $\geq 6$
- Référence : 4119 Provence oak fusion

Pose par collage à l'aide de colle en émulsion acrylique préconisée par le fabricant. Traitement des joints et des rives suivant le classement de chaque local.

**Localisation :**

A prévoir suivant plans de parachèvement de l'Architecte

**16 - TAPIS ESSUIE PIED**

Fourniture et mise en œuvre d'un tapis essuie-pied en textile tufté à velours coupé en rouleau constitué de fibres 100% régénérées Econyl, en lés et isophonique, de type CORAL BRUSH des Ets FORBO ou équivalent.

Caractéristiques principales :

- Classement : Classe 33
- format : largeur des lés suivant largeur des circulations
- épaisseur totale : 9 mm
- poids total : 4050 g/m<sup>2</sup>

**CCTP LOT N°06 REVETEMENTS DE SOLS – PHASE DCE**

---

- absorption acoustique de  $\alpha_w = 0,25$

- Réaction au feu : Bfl s1

Pose collée : mise en œuvre et type de colle suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12.

Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation du support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12.

Teintes : vulcan black 5730

**Localisation :**

A prévoir suivant plans de parachèvement de l'Architecte

**17 - BAGUETTE DE SEUIL**

Fourniture et pose de baguette de seuil percée, largeur de 35 mm, type EUROPÉEN des Ets ROMUS en alu coloris aux choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

Fixation par vis de 3.5 x 25 mm à tête fraisée bombée fendue et aspect traité bronze, sur chevilles adaptées.

**Localisation :**

A prévoir au droit des changements de nature des revêtements de sols

**18 - PROFILES DE NEZ DE MARCHE**

Fourniture et pose de profilés permettant l'anti-glissance des nez de marche et l'arrêt du revêtement de sol neuf, en aluminium anodisé brossé.

Coloris au choix de l'Architecte dans la palette du fabricant.

Hauteur suivant revêtement mise en œuvre.

Pose par fixation mécanique en nez de marche par vis sur trou chevillé ou vis à bois adapté.

**Localisation :**

A prévoir sur la dernière contremarche de l'emmarchement principal au droit de la porte d'entrée au rez-de-chaussée.

A prévoir sur la dernière contremarche de la volée d'escalier au rez-de-chaussée.

A prévoir sur la dernière contremarche de la volée d'escalier au R+1.

## C - PSE

### Réfection des sanitaires

#### Travaux en moins :

Sans objet au présent lot

#### Travaux en plus :

### 1 - ENDUIT DE RAGREAGE

Description identique à l'article n°1 de la solution de base

#### Localisation :

A prévoir sur l'emprise du revêtement de sol carrelage dans les sanitaires

### 2 - CARRELAGE GRES CERAME 60X60

Description identique à l'article n°2 de la solution de base

#### Localisation :

A prévoir dans les sanitaires

### 3 - PLINTHES DROITES 10X60

Description identique à l'article n°3 de la solution de base

#### Localisation :

A prévoir à la périphérie des sanitaires

### 4 - PROFILES D'ARRET DE CARRELAGE

Fourniture et pose de profilés en aluminium permettant la transition entre les revêtements de sols de différentes hauteurs. Pose collée avec la colle du revêtement de sol.

#### Localisation :

A prévoir entre le revêtement de sol carrelage collé et le revêtement de sol du local mitoyen

### 5 - DEPOSE DE FAÏENCE EXISTANTE

Dépose de la faïence existante, y compris colle et accessoires attenants (baguettes de finitions périphériques, profilés d'angles, ect...).

Reprise des supports avec finition apte à recevoir une peinture.

Récupération et évacuation des gravats en centre de traitement agréé.

#### Localisation :

A prévoir dans le wc hommes au R+1

### 6 - GRES CERAME MURAL 60 X 60

Description identique à l'article n°4 de la solution de base

#### Localisation :

A prévoir sur 1 rang de haut au droit des lavabos